

278

C. 194 - 87

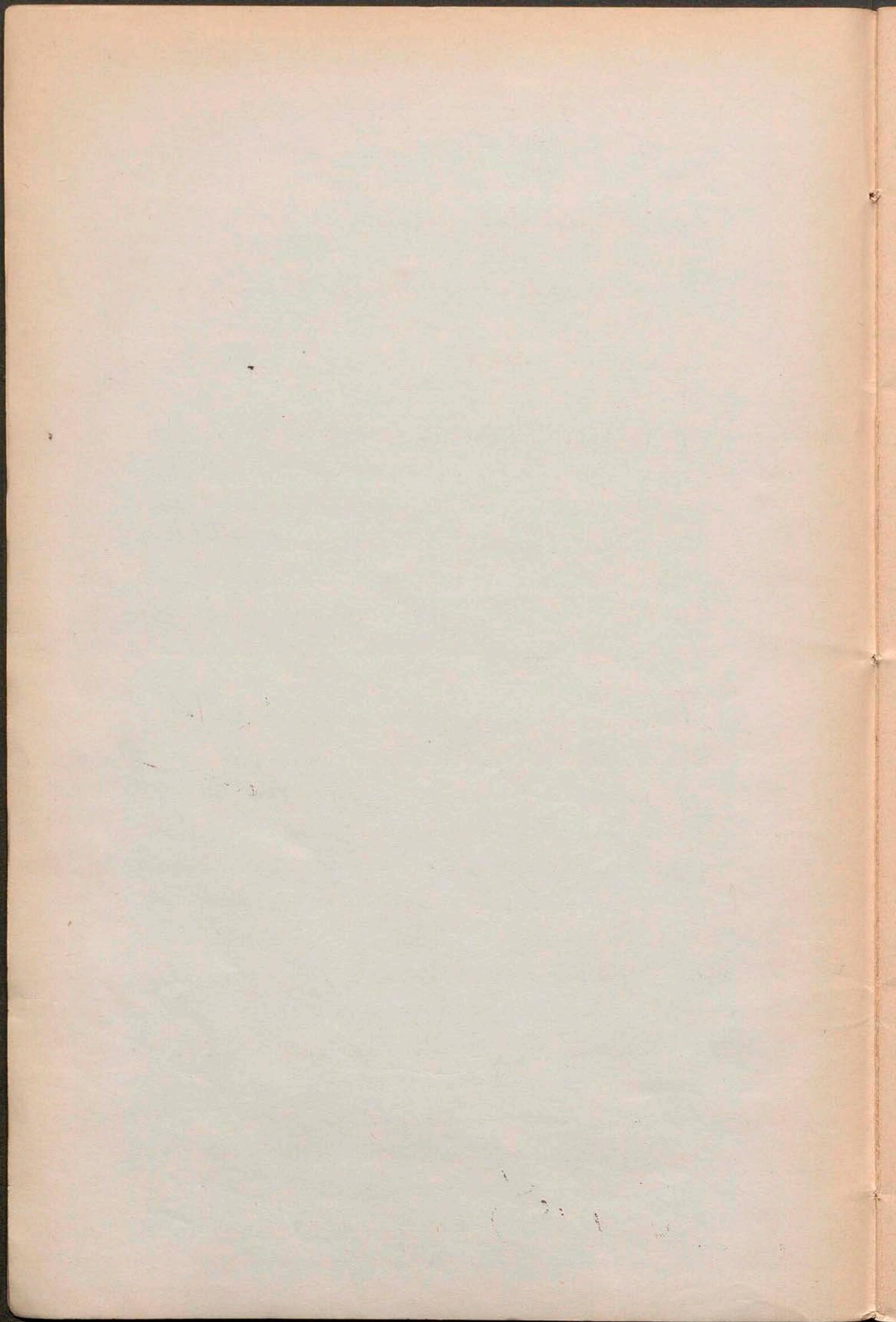
COMMISSION chargée de l'examen du projet
de loi, ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS,
complétant les dispositions de la loi du 8 juin
1893, relatives à certains actes de l'état civil et
aux testaments faits aux armées. (N° 109,
année 1899.)

Nommée le 6 juin 1899.

MM.

- 1^{er} BUREAU : PÉNICAUD.
- 2^o — PAULIAT. *Secrétaire*
- 3^o — BASIRE.
- 4^o — HUGUET. — *Président*
- 5^o — LÉON TALOU.
- 6^o — VICTOR LEYDET.
- 7^o — FRUCHIER.
- 8^o — CORDELET.
- 9^o — VISSAGUET.

2



12 juil

Le Bureau a tenu sa 1^{re} session le 12 juillet, sous la présidence de M. L. Cadet, secrétaire de l'Association.
Sous-secrétaires: M. de Leyde, F. Machin, B. Barre.

Après avoir lu le rapport de M. L. Cadet.

1^{er} bureau de M. de Leyde, approuvé à l'unanimité.

2^e bureau de M. Machin - id.

3^e bureau de M. Barre, id.

4^e bureau de M. L. Cadet, id.

5^e bureau de M. de Leyde, id.

6^e bureau de M. Machin, id.

7^e bureau de M. Barre, id.

8^e bureau de M. L. Cadet, id.

9^e bureau de M. de Leyde, id.

M. L. Cadet est chargé de l'ordre verbal.

La commission de l'ordre verbal a été nommée par le bureau et elle se réunira mardi.

Le Président

L. Machin

Aug. Augereau

Vautour

13 juil

La commission de l'ordre verbal s'est réunie à l'effet de rendre le rapport verbal dont M. L. Cadet avait été chargé.

M. L. Cadet a été nommé président de la commission et M. de Leyde secrétaire.

M. de Leyde

Le Président
Aug. Augereau

22 juin

La commission s'est réunie le 22 juin.

M. Cordolet donne lecture de son projet de rapport
Le rapport est adopté et M. Cordolet est autorisé à
le déposer en séance publique

Pour le Président et le secrétaire, en poche

J^r Le Président suppléant

J. V. M. M. M.

J. Bonberry

112